



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LE 4<sup>ÈME</sup> FORUM DES RETRAITES SOUS LE THÈME DE LA GÉNÉRALISATION DE LA COUVERTURE SOCIALE

*L'Institut CDG et la Chaire Prévoyance & Retraites mobilisent des intervenants et des participants nationaux et internationaux de haut niveau, autour de cet enjeu déterminant pour l'avenir du Maroc.*



RABAT, LE 16 FÉVRIER 2016

L'Institut CDG et la Chaire Prévoyance & Retraites de l'Université Internationale de Rabat ont organisé le 12 février à Rabat la 4<sup>ème</sup> édition du Forum des Retraites, évènement placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'Assiste.

Ont notamment pris part à cet évènement le Chef du Gouvernement, M. Abdel-Ilah Benkiran, le Directeur Général de la CDG, M. Abdellatif Zaghoun, le Directeur Général de la CNSS et Vice-Président de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS), M. Saïd Ahmidouch, et le Président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), M. Hassan Boubrik.

Outre la participation de personnalités marocaines de premier plan, le Forum a donné la parole à des experts provenant de pays connaissant des régimes de retraites plus matures comme la France ou l'Italie, mais également d'Amérique latine et de Hongrie, avec lesquels le Maroc partage des situations similaires, dans une démarche de partage d'expériences.





### **L'extension de la couverture sociale aux populations non couvertes, un enjeu d'avenir au centre des discussions**

Au regard de la situation marocaine caractérisée par un faible taux de couverture sociale et par les déficits cumulés des régimes de retraite, la démarche d'extension de la couverture sociale aux populations non couvertes a été placée au cœur des discussions par les organisateurs.

«Malgré tous les efforts effectués en matière de prévoyance sociale, le taux de couverture des actifs demeure très faible au Maroc ; il ne dépasse pas 35% actuellement. La faiblesse de la couverture de la protection sociale au Maroc s'explique notamment par le fait qu'elle ne concerne que les travailleurs salariés puisque plus de six millions de travailleurs non-salariés ne sont pas couverts», a déclaré M. Abdellatif Zaghoun, Directeur Général de la CDG, lors de son allocution d'ouverture.

Sous le thème «La généralisation de la couverture sociale, un investissement générateur de croissance - Coût de l'extension versus coût de la non-extension», l'évènement a été structuré en 4 sessions de conférences de 30 minutes.

### **Le rendez-vous annuel des acteurs du secteur de la prévoyance et des académiciens sur les enjeux techniques de la couverture sociale au Maroc**

Acteur majeur du secteur de la prévoyance depuis 1959, notamment à travers la CNRA et le RCAR, institutions qu'il gère directement, le Groupe CDG a développé une expertise majeure dans la gestion des caisses de retraites.

A travers l'organisation annuelle du Forum des retraites depuis 2009, le Groupe CDG concrétise son ambition de créer un espace de discussions et d'échanges entre professionnels et académiciens nationaux et internationaux, afin d'enrichir les débats techniques sur les enjeux de la couverture sociale au Maroc.

Cette année, l'organisation scientifique du Forum des Retraites a été confiée à la Chaire Prévoyance et Retraites, logée à l'Université Internationale de Rabat, en tant que partenaire académique. Les partenaires économiques de cette Chaire sont la CDG et le Haut-Commissariat au Plan.

A l'issue de ce Forum, un comité scientifique réuni par la Chaire Prévoyance et Retraites de l'UIR dressera les conclusions des différentes interventions du Forum au sein d'un rapport final qui fera l'objet d'une publication.



### A propos de l'Institut CDG

Structure interne à la Caisse de Dépôt et de Gestion, l'Institut CDG est un espace où la neutralité du ton et la réflexion libre sont à même de favoriser l'éclosion de débats constructifs. Il ambitionne ainsi d'être une plateforme qui alimente la réflexion en amont autour des métiers du Groupe CDG.

Pour ce faire, l'Institut organise divers événements (conférences, colloques, ateliers de travail, etc.) dont l'objectif est de traiter des thématiques en étroite liaison avec les priorités stratégiques du Groupe.

L'Institut CDG déploie ses activités à travers quatre champs d'actions qui nourrissent son ambition stratégique :

- La contribution au rayonnement du Groupe CDG en inscrivant son action dans le cadre d'échanges et de débats sur les enjeux nationaux et internationaux portant sur des thèmes étroitement liés aux domaines d'activités stratégiques du Groupe CDG. L'Institut sollicite le management du Groupe pour participer et animer ces réflexions ;
- L'organisation de séminaires métiers de courte durée répondant à des problématiques opérationnelles liées aux différents métiers du Groupe CDG. Ces séminaires permettent aux managers et aux cadres du Groupe d'échanger, de réfléchir et de se projeter, en présence d'experts ;
- L'organisation à intervalles réguliers et en collaboration avec la Direction du Capital Humain, de séminaires d'intégration au profit des nouvelles recrues du Groupe CDG ;
- La mise en place de cercles de réflexion regroupant des personnalités internes et externes, en constituant des groupes de travail qui se positionnent en amont de la réflexion stratégique.

### A propos de la Chaire Prévoyance & Retraites de l'Université Internationale de Rabat

La Chaire Prévoyance & Retraites vise à accompagner le processus des réformes des retraites et d'extension de la prévoyance sociale au Maroc auprès des actifs non salariés. Elle a été créée en 2015 en collaboration entre l'UIR comme partenaire académique, et le HCP, la CDG, le CNRA et le RCAR comme partenaires économiques.

Elle a pour objectifs de :

- contribuer à l'élaboration et la mise en place d'un cadre favorable aux échanges entre les professionnels de la prévoyance sociale, ainsi que les académiques au Maroc et à l'étranger ;
- favoriser les transferts de compétence entre le milieu académique et les acteurs professionnels de la prévoyance sociale ;
- apporter des réponses qualitatives et quantitatives appropriées à la réussite du processus des réformes de retraites et d'extension de la prévoyance sociale au Maroc auprès des actifs non-salariés.

